



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Edition révisée n° : 3

Date : 27/2/2012

Remplace la fiche : 9/2/2006

CHRYSO®Fluid Sols C

B0707
www.fscm.com

Producteur

CHRYSO SAS

7 rue de l'Europe

45300 SERMAISES DU LOIRET France

Tél. 00 33 2 38 34 58 00

E-Mail : fds@chryso.com

En cas d'urgence : ORFILA : 01.45.42.59.59

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identification du produit	: Liquide.
Identification de la société	: Voir producteur.
Nom commercial	: CHRYSO®Fluid Sols C.
Type de produit	: Adjuvant pour béton et mortier.
Usage	: Industriel.

2. Identification des dangers

Symptômes liés à l'utilisation

- Inhalation	: Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
- Contact avec la peau	: Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation.
- Contact avec les yeux	: Le contact direct avec les yeux est probablement légèrement irritant.
- Ingestion	: Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré. L'ingestion d'une petite quantité de ce produit peut présenter un danger pour la santé.

3. Composition/informations sur les composants

Nature chimique	: Solution aqueuse à base de polycarboxylates modifiés.
Non classé comme produit dangereux	
Substances présentant un danger pour la santé ou l'environnement	: Aucun(e) en concentration supérieure au seuil d'apparition fixé par la réglementation.

4. Premiers secours

Premiers secours

- Inhalation	: Faire respirer de l'air frais. En cas de malaise consulter un médecin.
- Contact avec la peau	: Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Consulter un médecin si l'irritation se développe.
- Contact avec les yeux	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur, les clignements, le larmoiement ou la rougeur persistent.
- Ingestion	: Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. Consulter un médecin si une indisposition se développe.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Agents d'extinction appropriés	: Mousse. Poudre.
- Agents d'extinction non appropriés	: Eau.
Protection contre l'incendie	: Porter un équipement de protection adéquat. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Procédures spéciales	: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

